



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-60

Séance du 9 Juillet 2024

Date de convocation : 02/07/2024 L'an 2024, le 9 juillet à 10h00, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 06/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 09/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 6/17

Pouvoirs : 3/17

Excusés : 8/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON ; M. BRUN ; Mme DARIES ;
Mme CABANNE ; Mme SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; M. GARNAUD à Mme SERRA et
Mme MAUDUIT à M. BRUN.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY ; Mme BLET ; M. PIERRE ; M. MUSSARD ; M.
FLEISCH ; M. OREAL ; Mme BECARD ; et Mme LEVAVASSEUR.

Tome 1 - N°24-60 - OBJET : Décisions d'aides financières prises en application du règlement communal d'aide sociale facultative – mai 2024.

Différentes décisions ont été prises dans le cadre du règlement communal d'aide sociale facultative au cours des mois de mai 2024.

	Aides CASF	Pour rappel, en N - 1	Aides alimentaires d'urgence	Pour rappel, en N - 1	Familles hébergées par le CCAS	PV Exceptionnels
Janvier 2024	20 940,66 €	17 964,69 €	1 075 €	1 215 €	4 155,00 €	-
Février 2024	19 345,51 €	16 668,77 €	1 120 €	1 070 €	-	-
Mars 2024	17 454,95 €	15 695,32 €	1 220 €	1 370 €	1 961,40 €	130,00 €
Avril 2024	26 319,98 €	17 641,43 €	880 €	1 245 €	474,48 €	-
MAI 2024	12 370,22 €	18 588,47 €	990 €	870 €	2 715,91 €	-
CUMUL annuel depuis le 1er janvier	96 431,32 €	86 558,68 €	5 285 €	5 770 €	9 306,79 €	130,00 €

Le montant pour les familles hébergées intègre l'ameublement du logement d'urgence 2 allée du Docteur Barnsby.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration entérinent ces décisions pour les montants énoncés ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI

